

Cercle Benelux d'Histoire de la Pharmacie

MUMIA (*)

par le Lieutenant-colonel-pharmacien honoraire W. PROOT.

On sait que pendant plusieurs millénaires la pratique de l'embaumement a été de règle en Egypte.

Entourés de kilomètres de bandelettes, les corps des puissants pharaons étaient, après leur mort, déposés dans des hypogées meublés avec un faste inouï. Tous les Egyptiens, ministres, généraux, bourgeois ou prolétaires, générations après générations et siècles après siècles, tous ont eu leur cadavre embaumé en vue d'éviter la décomposition.

Les corps des riches subissaient une préparation minutieuse effectuée suivant un rituel compliqué. Ceux des pauvres étaient immergés pendant plusieurs semaines dans un bain composé d'une solution de natron. Imprégnée de nitrate de potasse, leur dépouille mortelle elle aussi, pensait-on, était assurée de sa conservation (1).

Il était d'une importance capitale de préserver de la désintégration le corps des hommes.

La religion enseignait que, si l'âme survit après la mort, cette survivance n'est certaine que pour autant que persiste la forme corporelle. Si le corps tombe en pourriture et se désagrège, l'âme aussi se désagrège graduellement pour finir par être complètement anéantie si les formes du défunt ne subsistent plus (2).

La pratique de l'embaumement persista sous l'occupation romaine. Elle ne recula que très lentement sous l'influence du Christianisme car, au VII^e siècle de notre ère, la coutume d'embaumer les cadavres subsistait encore en maints endroits de la vallée du Nil.

On évalue à 400 millions le nombre de momies qui, au cours des siècles, ont été enfouies dans le sol égyptien (3).

Cela étant, comment se fait-il qu'il soit si rare de découvrir encore de nos jours en Egypte quelque authentique momie à destination de nos musées?

Au cours des siècles le sol de cet immense pays a été, pour ainsi dire, truffé de millions de cadavres desséchés.

Par quel sortilège et pour quelles raisons ont-ils presque complètement disparu?

Eh bien! nous allons vous le dire. Si les momies ont disparu d'Egypte c'est tout simplement... *parce que nos ancêtres les ont mangées.*

Oh! non pas que nos pères aient été particulièrement friands de la chair de cadavres momifiés mais parce que les médecins et les apothicaires se sont ingénies à la leur faire ingurgiter.

(*) Communication présentée au Cercle Benelux d'Histoire de la Pharmacie, lors de l'assemblée du 12 septembre 1953, à Bruges.

Déjà à l'époque romaine florissait un commerce de momies destinées à la consommation. Elles étaient exportées clandestinement pour être utilisées dans la confection des philtres pour les maléfices et les envoûtements (4).

A partir du moyen-âge l'emploi de la momie ou « mumie » devient général en thérapeutique.

Sous le nom de « Mumia » elle figure dans toutes les pharmacopées.

Autant dans la médecine européenne que dans celle des Arabes la « mumia » est l'objet d'un véritable engouement. Elle entre dans de nombreuses préparations. Et, pendant des siècles, d'Amsterdam à Bagdad et de Cordoue à Varsovie, les restes desséchés des anciens Egyptiens étaient quotidiennement concassés et pulvérisés dans des milliers de mortiers. Pour satisfaire à la demande, les tombes de la Haute-Egypte étaient littéralement saccagées (4).

* * *

Les traités de matière médicale de l'époque nous enseignent qu'il y avait en fait quatre sortes de « mumies ». Elle étaient, selon leur origine, de valeur thérapeutique inégale. La première sorte, nous dit M. LE FEBVRE, apothicaire ordinaire du Roy et Distillateur Chymique de Sa Majesté, dans son *Traicté de la Chymie*, édité à Paris en 1660, la première sorte est celle des Arabes. C'est une liqueur qui est sortie des corps qui ont été embaumés avec de la myrrhe, de l'aloès et du baume naturel. Elles contiennent en elles l'esprit et le sel volatil qui en fait son excellence. Au XVII^e siècle elle était devenue introuvable (5).

La seconde sorte est la momie des Egyptiens. « C'est une liqueur » épaissie et séchée, sortie des corps qui ont été confis et remplis d'un baume » qu'on appelle ordinairement Asphalte ou Pissasphalte. Or comme les » sulfres sont d'une nature incorruptible, ajoute l'auteur, c'est par leur » moyen et leurs facultés balsamiques que les corps morts sont préservés » de la corruption. »

Cette seconde sorte de momie ne vaut pas la première, aussi ne faut-il l'utiliser que pour l'usage externe. En effet « elle n'a pu tirer du cadavre » les vertus de la vie moyenne qui estoient restée dans les parties, à cause » de la compactitude et du resserrement des parties de ces bitumes sulfurés » qui sont secs et friables. »

La troisième sorte est, dit M. LE FEBVRE, « tout à fait ridicule et méprisable ». Ce n'est que de la poix noire mêlée avec du bitume et bouillie avec la liqueur qui sort des corps morts des esclaves ce qui lui donne l'odeur cadavéreuse. « C'est cette troisième sorte, dit-il, qu'on trouve ordinairement chez les Espiciers qui les fournissent aux Apothicaires, qui sont » trompés par l'odeur de cette drogue falsifiée et sofistiquée; j'ay appris » ce que je viens de dire d'un Juif d'Alexandrie d'Ægypte qui se mo- » quoit de la crédulité et de l'ignorance des Chrestiens. » (*)

(*) Le commerce, la fraude et éventuellement la sophistication des momies a été, depuis l'époque romaine, le quasi monopole des Juifs en Egypte.

La quatrième sorte de « mumie » et la meilleure est celle qui provient des corps desséchés que l'on trouve dans les sables de la Lybie. Il y a parfois des caravanes entières qui sont ensevelies et étouffées par le simoun. Cette sorte est la meilleure car « cette suffocation subite concentre les esprits » dans toutes les parties à cause de la surprise et de la peur que les voyageurs conçoivent, de plus l'exsiccation subite qui s'en fait, soit par la chaleur du sable, soit par l'irradiation du soleil, communique quelque vertu astrale qui ne peut se donner par quelque autre façon. »

Il va de soi que plus les momies étaient utilisées en médecine, plus rares elles devenaient et, par conséquent, plus chères.

Le prix en devint inabordable. Il en résulta l'apparition sur le marché des drogues de nombreuses falsifications. Certaines de ces fausses momies étaient confectionnées en Europe par d'adroits artisans mais la plupart venaient d'Égypte.

Les falsificateurs de ce pays avaient beau jeu. Il leur suffisait d'aller déterrer des cadavres dans les cimetières, de les emplir de bitume puis de les entourer soigneusement de bandelettes provenant de momies anciennes.

On les exposait ensuite pendant quelques semaines à l'ardeur du soleil égyptien qui parachevait l'ouvrage.

Les momies ainsi faites étaient très présentables. Les trafiquants parvenaient à les écouler à prix d'or comme authentiques.

En ajoutant au prix d'achat les frais de transport par une Méditerranée infestée de pirates barbaresques, le long cheminement par route et les bénéfices encaissés par les intermédiaires, Juifs pour la plupart, on s'imagine aisément à quel prix fabuleux les honnêtes apothicaires de nos contrées devaient acquérir la précieuse drogue.

Un jour, c'était en 1564, le médecin du roi de Navarre voyageant par le Delta du Nil eut l'occasion de voir de ses propres yeux une « usine » ou quarante fausses momies séchaient au soleil. Comme de juste il dénonça avec indignation, pour l'édification de ses confrères, cette falsification éhontée de produits pharmaceutiques (4).

Mais, à tout prendre, une fois pulvérisée, rien ne distingue la fausse momie de l'authentique. Les plus savants apothicaires pouvaient s'y laisser prendre.

Dans ces conditions ne valait-il pas mieux rendre officinale une momie de substitution préparée *secundum artem*?

Le grand PARACELSE lui-même n'avait-il pas préconisé l'utilisation en pharmacie de la *mumia patibuli* (6)?

Se rendant à ces raisons la Faculté de Médecine de Paris admit officiellement la *mumia patibuli* dans l'arsenal pharmaceutique. Elle fut appelée en français « la mumie moderne ».

Nous croyons bien faire, au cas où quelques confrères seraient désireux de préparer eux-mêmes dans leur officine ce précieux médicament, de leur donner ci-dessous, d'après les auteurs de l'époque, le *modus operandi* de la préparation de la « mumie moderne » (5).

Préparation de la Mumie moderne (ou « *Mumia Patibuli* »).

Il faut se procurer le corps de quelque jeune homme de 25 à 30 ans qui ait été étranglé. On en disséquera les muscles sans perte de leur membrane commune. Après les avoir ainsi séparés il faut les tremper dans l'esprit de vin.

Puis on les suspendra en un lieu où l'air est perméable et bien sec afin de les dessécher et de concentrer dans leurs fibres ce qu'il y a de sel volatil et d'esprit et qu'il n'y ait que la partie séreuse et inutile qui s'exhale.

Si le temps est humide il faut suspendre ces muscles dans une cheminée et les parfumer tous les jours trois ou quatre fois avec un petit feu fait avec du bois de genévrier qui ait ses branches avec ses feuilles et ses baies jusqu'à ce qu'ils soient secs comme la chair de bœuf salé avec laquelle on charge les navires destinés aux longs voyages.

Vous obtiendrez ainsi une mumie qui ne cédera nullement à celles de la quatrième sorte en bonté et qui est même estimée davantage parce qu'on est assuré de sa préparation, qu'on peut se la procurer plus facilement. Il semble en outre que les esprits, le sel volatil et la partie mumiale et balsamique y doivent avoir été mieux conservés parce que les chairs n'ont pas été séchées avec une si grande chaleur.

* * *

Il s'agit là, comme vous le voyez, d'une préparation qui n'est ni difficile ni compliquée. Il est vrai que l'on n'a obtenu qu'une drogue à tenir en réserve pour des travaux ultérieurs au même titre que tant d'autres produits à conserver dans des bocaux de l'apothicairerie.

Car, écrit au XVI^e siècle Jean DE RENOU, « On se sert de plusieurs animaux entiers comme de cantarides, cloportes, vermisseaux, lézards, fourmis, vipères, scorpions, grenouilles, escrevisses, sangsues et de plusieurs petits oiseaux. Quant à leurs parties les médecins tiennent pour assurément et vrayment qu'elles sont douées de plusieurs et admirables vertus, entre lesquelles parties nous pouvons mettre le crâne ou le test de l'homme mort et non enterré, l'os qui est dans le cœur du cerf! les cervelles des passereaux et des lièvres! les dents de sanglier et d'éléphant! le cœur des grenouilles! le poumon du renard! le foye de bouc! les boyaux du loup! les génitoires de gièvre (castor)! la vescie de pourceau! le membre génital du cerf! la peau et la dépouille du serpent.

» Item graisse d'homme, de pourceau, d'oye, de brebis, de canard, de taison (blaireau), de lapin, de chèvre, d'anguille et de serpent; la moelle de cerf, de veau et de bouc; le sang humain, de pigeon et de bouc; toute sorte de laict et tout ce qui vient d'iceluy comme beurre, mègue (petit-lait) et fromage; les cornes de cerf, de chevreuil et de licorne; les ongles de pied d'élan, de chèvre et de buffle; les test des huîtres et les perles dedans d'icelles, et les coquillages de plusieurs poissons.

» Finalement, depuis que les excréments des dits animaux ont aussi leurs particulières vertus, il n'est pas messéant au pharmacien d'en tenir dans sa boutique et, particulièrement la fiente de chèvre, de chien, de

cigogne, de paon, de pigeon, de musce, de civette et les poils de certains animaux. » (7)

Si étrange que semble à première vue cette nomenclature ne nous fait-elle pas inévitablement songer à la médecine opothérapique actuelle?

* * *

La plus prisée des préparations obtenues avec la « mumie » était sans conteste le « Baume de Mumie » dont voici le recette d'après le *Traicté de Chymie* de M. LE FEBVRE.

Le Baume de Mumie moderne.

« Prenés une livre de la cinquième mumie, concassés-là dans un mortier avec le pilon de bois jusqu'à ce qu'elle soit réduite en fibres très déliés, qu'il faut couper fort menu avec des ciseaux, puis la mettre dans un matras à long col, et verser dessus de l'huile d'olives empreinte de l'esprit de thérébentine, qui est proprement son huile esthérée, jusqu'à ce qu'elle surnage de la hauteur de trois à quatre doigts, sellés le vaisseau hermétiquement et le mettés digérer dans le fumier, ou dans la sciure de bois à la vapeur du bain durant l'espace du mois philosophique qui est de quarante jours, sans discontinuer la chaleur. Après quoy ouvrés le vaisseau, versés la matière dans une cucurbite, que vous mettrés au bain-marie sans la couvrir, et laisserés ainsi s'exhaler la puanteur qu'elle aura contractée et que toute la mumie soit dissoute; alors coulés le tout par le cotton, et metlés digérer au bain-marie cette dissolution dans un vaisseau de rencontre avec partie égale d'esprit de vin rectifiée, dans quoy vous aurés dissout deux onces de vieille thériaque et meslé une once de chair de vipère en poudre, par l'espace de trois semaines, au bout de ce temps, vous osterés l'alambic aveugle et couvrirés la cucurbite d'un chapiteau à bec, et retirerés l'esprit de vin à la très lente chaleur du bain et coulerés ce qui restra par le cotton, ainsi vous aurez un baume très-efficace; de quoy vous pourrés servir au dedans et au dehors. »

Ce baume est un produit d'une efficacité sans pareille.

« C'est, ajoute l'auteur, un très excellent remède intérieur contre toutes les maladies venimeuses, & particulièrement contre les pestilencielles & toutes celles qui sont de leur nature. Il est aussi très-bon d'en donner à ceux qui sont tombés & qui ont du sang caillé dans le corps, aux paralytiques, à ceux qui ont les membres contracts et atrophiés, aux pléurétiques & à toutes les autres maladies où la sueur est nécessaire : c'est pourquoy il est nécessaire de bien couvrir les malades auxquels on en donnera.

» La dose est depuis une drachme jusque à trois, dans des bouillons, ou dans la teinture de sassafra, ou de baie de genevre.

» Mais on ne peut assés exhaler les effets qu'elle produit par le dehors car c'est un baume qui est mesme préférable au baume naturel, pour appaiser toutes les douleurs externes qui proviennent du froid, ou de quelque vent enclos dans les espaces des muscles; comme aussi contre celles qui sont occasionnées par des folveures ou des meurtrisseures; il en

faut oindre aussi les membres paralytiques, les parties contractes et atrophiées, c'est-à-dire qui ne reçoivent pas de nourriture, il en faut encore frotter les endroits du corps qui sont douloureux, où néanmoins on ne voit aucune enflure ny rougeur : mais notés qu'il en faut donner en mesme temps intérieurement, afin que la chaleur interne coopère avec l'externe, car il faut couvrir le malade et le laisser en repos quelques heures, afin de provoquer la sueur, ou que ce qui cause la douleur et le vice des parties, s'exhale insensiblement. »

* * *

Mais en ce bas monde tout a une fin même la réputation thérapeutique des médicaments.

Après avoir, pendant près de mille ans, tenu en médecine un rôle de premier plan, la momie perdit peu à peu la faveur du corps médical. Au cours du XVIII^e siècle on la prescrivit de moins en moins.

En Belgique l'excellente pharmacopée de Gand, la *Pharmacopoea Gandavensis* éditée en 1786 ne mentionne même plus cette drogue tant en vogue au commencement du siècle (8).

Son prestige survit plus longtemps chez nos voisins du sud.

En effet le *Dictionnaire de Médecine* de P. H. Nysten paru à Paris en 1814 lui consacre un long article tout en ajoutant que le produit est inusité (9).

En 1850 LITTRÉ dans son grand *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie* mentionne encore la momie en quelques lignes mais il ajoute que ce produit est sans aucune valeur curative (10).

Cette épitaphe ironique est le dernier rappel de la brillante carrière de la « mumie ».

Aujourd'hui elle est définitivement ensevelie dans le sarcophage de l'oubli.

Résumé.

Pendant plusieurs millénaires la pratique de l'embaumement a été générale en Egypte.

La religion enseignait que l'âme ne survit au corps que pour autant que le cadavre conserve sa forme corporelle. C'est pourquoi les Egyptiens étaient convaincus qu'il importait avant tout de préserver leurs dépouilles mortelles de la désagrégation.

Dans ses *Histoires* au livre *Euterpe*, Hérodote d'Halicarnasse nous rapporte minutieusement tous les détails des procédés d'embaumement en usage dans la vallée du Nil.

La coutume d'embaumer les corps des défunts a subsisté en Egypte longtemps après l'introduction du Christianisme.

On évalue à environ 400 millions le nombre de momies qui, au cours des siècles, ont été enfouies dans le sol égyptien.

Dans ces conditions comment se fait-il qu'il soit si rare de découvrir encore quelque authentique momie pour enrichir nos musées?

C'est parce qu'à partir du haut moyen âge, la région du Nil a été littéralement saccagée et pillée pour en extraire les momies destinées aux apothécaires arabes et européens.

Chez nos ancêtres la momie entraient dans de nombreuses préparations et sa vogue a été telle qu'à partir du XVII^e siècle on ne parvenait plus à en trouver qu'à des prix excessivement élevés.

Il en résulta que de nombreuses falsifications parurent sur le marché. En présence de cette situation les apothicaires décidèrent de préparer eux-mêmes la momie artificielle. Ce produit devint officinal sous le nom de *mumie moderne*.

La préparation de la *mumie moderne* ainsi que de son baume est décrite *in extenso*.

Après avoir, pendant près d'un millier d'années, joui d'une vogue extraordinaire la momie perdit peu à peu la faveur du corps médical.

A la fin du XVIII^e siècle ce produit est complètement inusité.

Samenvatting.

Duizenden jaren lang was het balsemen algemeen in zwang over gans Egypte.

De godsdienstige overtuiging der Egyptenaren leerde hen dat de ziel het lichaam slechts overleefde in de mate dat het lijk gaaf en ongeschonden bewaard bleef. Ze meenden dan ook dat het er vooral op aan kwam het stofelijk overschot van hun doden tegen ontbinding te vrijwaren.

In het boek *Euterpe* van zijn *Historiën* geeft Herodotos van Halikarnassos ons een omstandig relaas over alle bijzonderheden en geplogenheden waarmede in de Nijlvallei het balsemen gepaard ging.

Ook lang nadat het Christendom zijn intrede had gedaan in Egypte bleef het balsemen van de lichamen der afgestorvenen er nog in voege.

Men schat dat er in de loop der eeuwen nagenoeg 400 miljoen mummies in Egyptische bodem begraven werden.

Hoe komt het dan dat er thans nog alleen bij grote uitzondering eens een mummie opgedolven wordt als aanwinst voor onze musea?

Het antwoord op deze vraag is dat vanaf de vroege middeleeuwen de Nijlstreek letterlijk omgewoeld en geplunderd werd om er de mummies uit te halen, welke dan moesten dienen voor de apothekers uit Arabië en Europa.

Bij onze voorouders werd de mummie in talrijke bereidingen verwerkt en was ze zodanig in trek dat ze vanaf de XVII^e eeuw nog slechts tegen grof geld te krijgen waren.

Gevolg daarvan was dat er weldra een massa vervalsingen op de markt kwamen.

Ten overstaan van dergelijke toestand besloten de apothekers zelf de kunstmatige mummie te bereiden. Dit product werd officieel onder de benaming van *Mumia Patibuli* of *Moderne mummie*.

De toebereiding van de *Moderne mummie* alsook van haar balsem wordt uitvoerig beschreven.

Na gedurende bijna tien eeuwen een fantastische opgang te hebben gemaakt verloor de mummie gaandeweg de gunst van het geneeskundig corps.

Bij het einde van de XVIII^e eeuw geraakte dit product volkomen in onbruik.

Bibliographie.

- (1) HÉRODOTE. II. *Euterpe*. LXXXVI-LXXXVII-LXXXVIII.
- (2) MASPERO. *Au temps de Ramsès et d'Assourbanipal*. Paris 1912.
- (3) *Dictionnaire Encyclopédique Troussel*. Paris.
- (4) *Illustrated Weekly*. London. June 1951.
- (5) M. LE FEBVRE. *Traicté de la Chymie*. Paris MDCLX.
- (6) Dr. René ALLENDY. *Paracelse le Médecin maudit*. Paris.
- (7) Patrice BOUSSEL. *Histoire illustrée de la Pharmacie*. Paris.
- (8) *Pharmacopoeia Gandavensis*. Gand, 1788.
- (9) P. H. NYSTEN. *Dictionnaire de Médecine*. Paris 1814.
- (10) LITTRÉ. *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie*. Paris 1850.